

## **LE DISPOSITIF CLAIR ETENDU A LA RENTREE PROCHAINE !**

**Le dispositif CLAIR** (Collège et Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) mis en place à la rentrée 2010, sous couvert officiel de remplacer les établissements ambition réussite et les établissements ZEP pour plus de clarté (et au passage supprimer des ZEP et leurs moyens de fonctionnement !), **est une porte ouverte à la casse du statut.** Imposé aux collègues qui ont découvert à la rentrée 2010 que leur établissement faisait partie de la centaine d'établissement en expérimentation, le dispositif met en place une boîte à outil à disposition du **chef d'établissement qui devient le « patron »**. Le recrutement des enseignants se fait en effet directement par le chef d'établissement qui décide aussi de votre carrière et de vos indemnités différenciées. L'établissement CLAIR dispose d'un projet auquel les enseignants doivent adhérer. Dans le cas contraire, ils sont priés d'envisager une mutation ! La fonction de préfet des études bouleverse les missions des enseignants qui deviennent des référents pour tout un niveau d'études (en sus de leurs heures d'enseignement... ou comment amener les enseignants à plus de temps de présence dans l'établissement ?!). Ces « référents » ont alors des charges administratives et de vie scolaire : que deviennent alors les CPE ? Et les chefs de travaux ? **La mobilité forcée et la méritocratie sont à l'œuvre dans l'Education Nationale, avec à la barre le chef d'établissement reconverti en DRH.**

**A l'occasion de la publication le 7 décembre des résultats de l'enquête internationale PISA** sur les compétences des élèves dans les systèmes éducatifs des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), **le Ministre de l'Education Nationale en a profité pour justifier l'application du dispositif CLAIR.** Considérant que la France « peut mieux faire », Luc Chatel a affirmé qu'« il faut que nous en tirions des conclusions ». Il espère également voir les résultats des réformes en cours dans les enquêtes de 2015 ou 2018. **Il annonce enfin qu'il « faut donner davantage d'autonomie aux établissements pour leur permettre de personnaliser les moyens »** et en profite pour souligner le rôle du programme CLAIR qui, selon lui, propose des postes dans les établissements en difficulté à des enseignants « motivés (sic) qui s'engagent dans la durée » et qui sont « préparés » (s'ils le sont aussi bien que les stagiaires 2010...). **L'enquête PISA, devenu prétexte médiatique au classement des pays en matière d'éducation, sert une fois de plus à nos politiques à justifier leurs réformes.** Dans le même temps, le CNRS a réalisé une enquête qui confronte les résultats des grands modèles éducatifs (latin, nordique, asiatique, anglo-saxon ou germanique). Cette enquête aboutit à des résultats contraires à ceux de PISA !

Dans la réalité, les collègues ne veulent pas de ce dispositif. A Aix-Marseille, le SNETAA-FO a lancé de nombreuses actions pour sortir des établissements de ce programme. Ils lancent un préavis de grève à ce sujet, placés face à l'inacceptable de ce programme et à l'absence de réponses du Recteur quant à leurs revendications. **Face à ce dispositif mis en place localement, impossible de combattre seul ! Rejoignez le SNETAA-FO et combattons ensemble !**

Le SNETAA-FO l'a toujours dit et le répète : contrairement à d'autres organisations syndicales qui ne s'opposent pas franchement à l'autonomie des établissements, voire qui la plébiscitent, **le SNETAA-FO est contre cette autonomie qui ne fera que mener certains chefs d'établissements à tyranniser un peu plus les collègues.**

**Des bruits de couloirs circulent sur le doublement des établissements concernés par le dispositif CLAIR à la rentrée prochaine, avant généralisation.**

**AVEC LE SNETAA-FO, RESISTONS ! REFUSONS LA CASSE DE NOTRE STATUT !  
CASSER LE STATUT, C'EST FAIRE SAUTER LE DENIER VERROU POUR FAIRE TOUT  
EXPLOSER !**